

## RAPPORT D'ÉVALUATION – 1ER CYCLE

### **La Rochelle Université**

Bilan de la mise en œuvre de l'offre de formation de 1er cycle

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 06/11/2020

Rapport publié le 03/05/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Laurence Rodier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation de la politique de l'université sur la maîtrise, l'organisation et la qualité de son 1<sup>er</sup> cycle, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Cette évaluation repose d'une part, sur un dossier d'autoévaluation du 1<sup>er</sup> cycle et une synthèse de l'autoévaluation de chaque formation de 1<sup>er</sup> cycle conférant le grade de licence à ses diplômés, et d'autre part, une visite comprenant en particulier la rencontre de formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

*En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.*

# Conditions de l'évaluation

## Composition du comité d'experts

- Président(e)**
- Mme Laurence Rodier, Université Clermont Auvergne
  - M. Florian Bocquet, expert étudiant, Université de Lille
  - Mme Sabine Chaupain-Guillot, Université de Lorraine
- Expert(e)s :**
- Mme Pascale Cloastre, Université de Bretagne Occidentale
  - M. Christophe Jurkew, expert issu du monde socio-économique
  - Mme Bénédicte Sturbois, Université d'Évry Val d'Essonne

Le Hcéres était représenté par M. Bruno Robert.

## Description de la visite sur site

**Date de la visite : 28 et 29 janvier 2021**

### Organisation de la visite :

Compte tenu des conditions sanitaires liées à la crise de la COVID-19, la visite n'a pas pu être réalisée en présentiel. Différentes sessions en visioconférence ont été organisées, à la fois avec l'équipe présidentielle, sur une durée de deux heures, et avec les responsables des formations auditionnées, chacune ayant bénéficié d'un entretien d'une durée d'une heure. Les échanges se sont tous tenus dans de bonnes conditions et toutes les sessions ont été organisées sur le mode plénier, la totalité du comité y participant (à l'exception de l'expert étudiant, n'ayant pu y participer). Le comité estime que la visite, bien qu'en mode distanciel s'est déroulée normalement.

### Liste des formations rencontrées

Six formations ont été auditionnées, soit environ 20 % des mentions figurant de l'offre de formation de premier cycle de La Rochelle Université. Elles ont été choisies pour moitié par le comité d'évaluation du Hcéres et pour moitié par l'établissement. Le comité ayant préalablement réalisé ses choix, l'établissement en ayant été informé a pu compléter la sélection. Le consensus de choix s'est orienté sur une sélection de formations représentatives de l'offre de premier cycle de La Rochelle Université, tant en ce qui concerne les types de formation (licence générale et licence professionnelle) que les différents domaines de formation et les composantes.

- Licence *Gestion* représentée par la Directrice des études ;
- Licence *Géographie et aménagement* représentée par la responsable de la mention et le responsable du cursus master en Ingénierie (CMI) ;
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs* représentée par le Directeur d'étude et le responsable de la programmation culturelle ;
- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels* représentée par les responsables de la formation ;
- Licence *Sciences de la vie* représentée par la Directrice des études, les responsables de la première et troisième année de la mention ainsi que la responsable du CMI ;
- Licence *Sciences pour la santé* représentée par le responsable de la formation, la Directrice du département Biotechnologies et la co-responsable de la deuxième année de la formation.

## Présentation

L'offre de formation de premier cycle de La Rochelle Université (ULR) est constituée de 13 mentions de licence (L) et de 16 licences professionnelles (LP). Ces formations sont mises en œuvre par cinq composantes : la Faculté de sciences et technologies (FST), la Faculté des Lettres, langues, arts et sciences humaines (FLASH), la Faculté de Droit, de Science politique et de gestion (FDSPG), l'Institut d'administration des entreprises (IAE) et l'Institut universitaire de technologie (IUT). Les quatre grands domaines de formation Art lettres langues (ALL), Sciences humaines et sociales (SHS), Droit économie gestion (DEG) et Sciences technologies santé (STS) sont tous couverts. Tous cycles confondus, l'université accueille environ 8500 étudiants.

## Analyse globale

### L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'enseignement supérieur

Globalement, La Rochelle Université remplit bien sa mission en matière d'interactions avec les lycéens, en proposant, à la fois, des dispositifs connus, tels que les immersions ou les cordées de la réussite, mais aussi des dispositifs originaux, tels que les lycéens ambassadeurs. Les journées immersion bien que se faisant sur la base du volontariat semblent donner les résultats attendus en matière d'aide à l'orientation des lycéens. Les interactions avec le secondaire se déclinent également avec les lycées, le rectorat, mais aussi la Région, notamment par la présence d'un chargé de mission qui fait partie de l'équipe de direction. Son rôle est d'assurer le continuum Bac-3/Bac +3 en se focalisant sur l'évolution des programmes des lycées et des universités et en maintenant le lien avec les responsables de composantes.

L'ULR est lauréate d'un projet PIA A *la Croisée Des pArcours (CODA)* dont la mission est de lever les verrous à l'accès à l'enseignement supérieur. Les principaux objectifs sont de rassembler dans une plateforme l'ensemble des actions menées par les différents acteurs de l'orientation au niveau régional et d'essayer à l'université de Poitiers des mesures déjà mises en place à l'université de La Rochelle. Ce projet est très récent et il n'est pas possible d'en tirer un bilan. Cependant, il apparaît structurant en termes d'interaction avec le secondaire et devrait amplifier des actions existantes comme les immersions longues des lycéens à l'université.

Les liens avec le secondaire et les CPGE se traduisent par des conventions classiques permettant la réorientation des lycéens. Cependant, il semble que ces actions vers le secondaire soient souvent réalisées sur la base du volontariat et du dynamisme des équipes pédagogiques et ne sont pas obligatoirement réalisées sur la durée. Des actions au sein de l'établissement pourraient être menées de façon à pérenniser ces dispositifs.

Les dispositifs pour l'accompagnement des lycéens à leur arrivée dans le supérieur sont relativement diversifiés : tests de positionnement, tutorat, L1 en deux ans, entretiens individuels, remédiation.

Une politique volontariste existe à la Faculté de Sciences et Technologies pour aménager des parcours de type "oui si", mais elle n'est pas généralisée par l'établissement à l'ensemble de l'offre.

### La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

L'absence d'une cartographie complète de l'offre de formation de l'ULR ainsi que son positionnement dans son environnement nuit à la précision de la stratégie et du cadrage de l'offre de formation de premier cycle et ne permet pas d'en mesurer la cohérence de manière précise.

Cela aurait permis de connaître les passerelles existantes entre DUT, licences et licences professionnelles. Plus généralement, il a manqué une présentation des liens entre l'offre de premier cycle et celle de second cycle pour analyser les possibilités de poursuites d'études dans l'établissement.

Aucune indication n'est fournie sur la réforme des Bachelors universitaires de technologie et il semblerait que la réflexion sur l'impact de cette réforme sur l'offre globale du 1<sup>er</sup> cycle n'en soit qu'à ses débuts.

Pour ce qui est de la stratégie sur l'offre de formation, des projets d'établissement venaient d'être obtenus au moment de l'écriture du dossier d'évaluation : Nouveau Cursus Universitaire (NCU) *Open curriculum*, NCU à *la Croisée Des pArcours (CODA)*, EU-Connexus. D'autres l'ont été depuis. Cela montre le dynamisme de l'établissement en matière d'évolution de l'offre de formation et devrait asseoir sa stratégie.

Cela s'entend sous réserve de prioriser les actions et d'assurer une communication exhaustive pour obtenir une adhésion et une implication importante des équipes pédagogiques.

Le projet *Open Curriculum* vise à accompagner la transformation de l'offre de formation de l'établissement sur le long terme et le projet CODA, obtenu conjointement avec l'université de Poitiers, le rectorat de l'académie Poitiers, le CROUS et le réseau des professionnels du numérique, a pour objectif de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Néanmoins, il est difficile d'identifier les actions déjà menées et de cerner les opérations à venir dans le cadre de ces projets.

Le projet européen, EU-Connexus est développé en partenariat avec cinq autres universités qui n'ont hélas pas été identifiées. Les effets de ces actions ne se feront cependant ressentir qu'à partir de 2021. Aujourd'hui, l'impact du projet semble se résumer à la création de deux UE mineures communes aux six universités européennes. Le projet EU-Connexus pourrait accélérer l'internationalisation des formations même si des équipes pédagogiques s'impliquent depuis plusieurs années déjà pour développer des collaborations pérennes.

En ce qui concerne le cadrage de l'offre de formation, il est indéniable que des éléments ont été proposés par l'établissement. Cela a abouti, par exemple, à une spécialisation progressive des parcours de licence. Les différentes mentions sont ainsi structurées autour d'unités d'enseignement (UE) majeures, mineures disciplinaires ou non, d'UE transversales ou d'UE métiers. Dans les faits, on constate que la mineure est très rarement choisie en dehors du champ disciplinaire de la majeure. Il reste à convaincre un plus grand nombre d'équipes pédagogiques et d'étudiants de la pertinence de ces mineures. Le nombre de mineures métiers est pour l'instant limité à trois, mais l'offre devrait être élargie à l'échéance de 10 ans, confortant ainsi le lien avec le monde socio-économique. Cette décision de compléter l'offre témoigne de l'intérêt de l'établissement pour l'insertion professionnelle des étudiants et de sa volonté à poursuivre le travail engagé avec les branches professionnelles.

Dans le domaine de la santé seule une licence Sciences de la santé existe. Aucune formation paramédicale n'apparaît dans l'offre de 1er cycle, ni Parcours d'Accès Santé Spécifique (PASS), ni Licence Accès Santé (LAS). Cependant, des discussions sont en cours avec l'université de Bordeaux pour la mise en place de parcours LAS.

Le dossier d'auto-évaluation ne donne aucune indication sur l'existence d'un cadrage particulier en licence professionnelle : aucune précision sur l'origine des étudiants inscrits et aucune d'analyse sur le développement de l'alternance.

L'établissement ne semble pas avoir pris la mesure de l'importance du lien entre formation et recherche, comme en atteste le positionnement systématique à cinq en licence lié à la seule présence d'enseignants chercheurs dans les équipes pédagogiques. Pourtant certaines équipes se saisissent de cette question en proposant des stages et des projets dans les laboratoires de recherche. On peut regretter que l'établissement ne valorise pas ces actions dans le cadre de l'auto-évaluation.

Un travail est engagé autour de l'approche par compétences et se manifeste par une aide apportée par le Service des Pédagogies Innovantes (SPI). Malheureusement peu de précisions concrètes sont données pour justifier un curseur généreusement placé à trois sur cet indicateur. L'aide proposée est variablement connue et appréciée par les équipes ; elle mériterait d'être plus largement promue auprès de celles-ci. L'évaluation des compétences et le e-portfolio ne sont pas encore opérationnels dans l'établissement.

Concernant la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), l'ULR préconise de placer le curseur à quatre pour toutes les licences argumentant qu'une stratégie non opérationnelle existe. Il est en effet prévu de proposer une offre de formation sous forme de modules ce qui est loin d'être confirmé dans les fiches des formations. Le positionnement systématique à quatre est donc sur-évalué, il est urgent de mieux affirmer la stratégie FTLV et de convaincre les équipes pédagogiques de l'intérêt de synchroniser formation initiale et formation continue.

En LP, le nombre de validation des acquis de l'expérience reste faible. De plus, la mesure de la proportion des enseignements dispensés par des intervenants issus du monde socio-économique n'est pas assez fine pour s'assurer de la conformité aux prescriptions de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle. La stratégie de l'établissement en matière d'ouverture sur l'environnement socio-professionnel est difficile à analyser car beaucoup de formations se contentent d'indiquer le degré d'avancement sans fournir d'explication sur la façon dont elles l'apprécient.

En conclusion, l'établissement propose d'appuyer sa stratégie sur trois points principaux en personnalisant les parcours, en rendant l'étudiant plus actif dans ses apprentissages et en le formant tout au long de sa vie. La lecture des différents documents ne permet pas toujours de le vérifier. Il est entendu que la perspective est à 10 ans et qu'il s'agit donc de poursuivre dans cette voie.

De même, il s'avère important de développer l'internationalisation, de mieux définir l'ouverture vers la recherche et de continuer à tisser des liens avec le monde socio-économique.

## L'accompagnement des étudiants vers la réussite

Dans l'ensemble, l'accompagnement des étudiants vers la réussite est très développé sur l'aspect professionnalisation, assez bien développé sur les parcours adaptés, l'accueil des néo-bacheliers et la reconnaissance de l'engagement étudiant. Cependant certains aspects, pourtant importants dans l'aide à la réussite des étudiants comme la vie étudiante et l'hybridation des enseignements, ne sont pas abordés dans le dossier. Ce dernier point pourrait évoluer positivement suite à l'obtention récente d'un projet financé.

La professionnalisation des cursus est très présente dans l'offre de formation de 1<sup>er</sup> cycle de l'ULR, avec un stage obligatoire en troisième année de licence (L3). On note cependant un manque de cadrage concernant la durée et le nombre de crédits alloués au stage qui peuvent varier de 2 à 8 semaines et de 4 à 20 ECTS (*European Credit Transfer System*).

Les étudiants ont également la possibilité de choisir une mineure « Métier ».

L'accompagnement des étudiants vers la réussite est caractérisé par divers dispositifs : tutorat renforcé, tests de positionnement, entretiens individuels, remédiation, aide à la réussite personnalisée, modalités pédagogiques diversifiées et actives. On note cependant une inégale appropriation de ces dispositifs selon les composantes. L'établissement ne s'est pas vraiment saisi de l'opportunité des dispositifs Oui-Si préférant le maintien de son expérience antérieure en matière d'accompagnement.

Globalement, l'amélioration des taux de présence et de réussite aux examens permet de dresser un bilan positif des actions engagées.

Si des précisions concernant la prise en compte de l'engagement étudiant ont pu être apportées lors de la visite, l'utilisation de la CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus) reste encore un mystère. L'engagement étudiant est pris en compte au travers de deux dispositifs : la possibilité de choisir une UE libre pour valoriser cet engagement (contrat signé entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et le service d'orientation) et la possibilité de bénéficier d'un bonus entre 0,2 et 0,5 point sur la moyenne d'un unique semestre. Bien qu'il existe une vie culturelle et sportive pour les étudiants, il est difficile de savoir comment l'établissement y participe concrètement et aucune réponse n'a été apportée quant à l'utilisation de la CVEC.

Pour ce qui est de la mise en place de modalités pédagogiques diversifiées et actives, elles sont peu mises en avant, aussi bien en licence professionnelle qu'en licence.

Les mobilités internationales sont relativement peu développées. La faiblesse de l'offre de cours en anglais est un frein à la mobilité entrante. Peu d'indications sont données sur le soutien de l'établissement aux étudiants et aux équipes pédagogiques en vue de favoriser la mobilité sortante. Le projet EU-Connexus devrait permettre d'améliorer la mobilité internationale des étudiants de premier cycle.

L'alternance est un dispositif privilégié pour les licences professionnelles, ce qui favorise la professionnalisation de cette offre. Il n'est hélas pas possible d'évaluer la pertinence de l'accompagnement des publics en formation continue, car cette stratégie est en cours de construction. L'offre de formation modulable, positionnée sur la formation tout au long de la vie, est également en cours de construction sous forme de blocs de compétences. Cette offre sera de nature à accompagner d'autres publics vers la réussite. Néanmoins, sur ce sujet, le dossier d'autoévaluation n'évoque qu'une intention.

## La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

La mesure de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés est souvent effectuée à deux niveaux : systématiquement au niveau central par les services d'aide au pilotage et par l'Observatoire des Formations, de l'Insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) et généralement par chacune des équipes pédagogiques. Il peut y avoir des discordances entre les données produites et il est alors difficile de savoir comment les équipes se saisissent des indicateurs fournis par l'établissement pour améliorer leur offre de formation.

Il est noté une bonne capacité à connaître le devenir des diplômés, grâce au travail de l'OFIVE qui réalise le suivi de cohortes et les enquêtes sur l'insertion professionnelle des LP à 6 mois et à 30 mois. Ces enquêtes sont utilisées par une grande majorité des formations et souvent qualifiées de satisfaisantes.

Un des indicateurs de réussite pour la licence professionnelle est indirectement le taux d'insertion dans l'emploi, qui est généralement bon. La mesure de la réussite des étudiants en fonction de leurs profils et des cursus suivis est rarement assurée.

Les données recueillies par les différentes enquêtes et publiées par les services d'aide au pilotage servent à alimenter le dialogue stratégique et de gestion, notamment pour travailler sur la réorientation des formations. Celle-ci gagnerait en précision si des indicateurs de réussite en fonction des profils étaient produits et analysés.

## Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants-chercheurs

L'établissement semble avoir pris la mesure de l'accompagnement nécessaire des personnels pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et met à disposition un ensemble d'outils et de matériels pour donner aux équipes les moyens d'y arriver. L'établissement propose des formations à la pédagogie au sein du Service des Pédagogies Innovantes (SPI) et un allègement de service à tous les nouveaux enseignants-chercheurs recrutés, allant ainsi au-delà des obligations légales.

Il manque sans doute encore un bilan de l'utilisation réelle de ces moyens, bon instrument pour lever les freins perdurant dans certaines équipes afin qu'elles puissent s'approprier l'intégralité des dispositifs.

Le SPI propose également un accompagnement pour développer l'approche compétences. Cependant, il semble que les équipes pédagogiques se soient appropriées de manière hétérogène les différents dispositifs proposés. Certaines ont, par exemple, décidé de leur propre initiative de s'auto-former ou d'introduire et de valoriser l'approche compétences dans leur formation. Mais globalement, l'évaluation des compétences acquises n'est pas encore mise en place dans l'établissement.

Des moyens financiers et humains ont été obtenus par l'ULR dans le cadre du projet NCU *Open Curriculum* afin d'accompagner la transformation de l'offre de formation. Cela montre l'intérêt et le dynamisme de l'établissement pour le développement de ce domaine. Cependant, l'appropriation de ce projet par les équipes pédagogiques semble partielle et ses impacts ne sont sans doute pas encore mesurables puisqu'il rentre dans sa troisième année. L'établissement devra donc être attentif au développement global du NCU.

Un premier bilan pourrait être réalisé par l'établissement de façon à rendre compte de la cohérence des dispositifs proposés avec les besoins et de leur appropriation par les équipes pédagogiques.

## L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation

L'établissement s'appuie sur deux services pour mettre en place les dispositifs de contrôle qualité. Ainsi le Service des Etudes et de la vie étudiante (SEVE) fournit les données sur les effectifs et interroge les étudiants sur la qualité de leur formation et l'Observatoire des formations, de l'Insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) fournit les éléments et statistiques sur la réussite, l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants. L'appropriation de ces données par les équipes pédagogiques n'apparaît pas clairement dans les documents d'autoévaluation des formations. En effet, les données indiquées n'y sont quasiment jamais commentées, ce qui ne permet pas d'apprécier leur éventuelle analyse.

La démarche d'amélioration continue doit également s'appuyer sur les conseils de perfectionnement mais, dans de nombreuses formations, leur exploitation reste partielle. Il est donc impératif que l'établissement se saisisse de cette question et accompagne les équipes pédagogiques pour lesquelles les enjeux des conseils de perfectionnement ne sont pas encore très clairs.

Le processus de constitution de l'offre de formation est bien mis en place et commence par une phase d'autoévaluation, mais la culture de l'autoévaluation est inégalement partagée au sein de la communauté universitaire de l'ULR. Un dialogue de gestion annuel est instauré entre l'équipe présidentielle et les directions de composante. Il s'appuie sur les tableaux de bord des formations, permet d'échanger sur les différents indicateurs et se traduit par un bilan pour chaque formation. Pour autant, il semblerait que ce bilan ne soit pas systématiquement analysé et partagé avec les équipes pédagogiques.

Le dossier est peu explicite sur la coordination et le pilotage de l'autoévaluation. On note la définition, par l'établissement, de degrés d'avancement pour évaluer de façon uniforme l'ensemble de l'offre. Cependant, il apparaît que toutes les formations ne se sont pas totalement appropriées ce cadrage. Ainsi, on retrouve dans plusieurs fiches des degrés d'avancement qui ne sont pas conformes à ceux préconisés par l'établissement, sans qu'aucun commentaire ne justifie ces différences. Il est donc légitime de s'interroger sur la façon dont ces degrés ont été définis et sur le rôle joué par les instances à différents niveaux dans l'élaboration de ce barème.

Le cadre de l'évaluation par le Hcéres ne semble pas avoir été partagé avec les équipes pédagogiques. En effet, certains responsables de formations ont produit des documents annexes pensant qu'ils seraient transmis, alors que d'autres ont partiellement rempli les fiches, convaincus que les services centraux les complèteraient. Ce qui pourrait indiquer que les fiches n'ont pas été relues par la gouvernance avant leur dépôt.



En conclusion, le pilotage de l'offre de formation dans son ensemble apparaît insuffisant. À la lecture des documents transmis, il est très difficile d'avoir un avis sur l'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation, sur le processus d'autoévaluation et sur les niveaux de validation des documents produits. Il est important de clarifier le rôle de chaque instance dans le processus d'évaluation de la qualité.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Forte interaction avec le secondaire et mise en place de nombreuses actions à destination des lycéens.
- Bonne professionnalisation des cursus.
- Dispositifs d'accompagnement assez variés des étudiants vers la réussite.

### Principaux points faibles

- Pilotage de l'offre de formation insuffisant.
- Interaction inégale entre les équipes pédagogiques, les composantes, les services centraux, et la présidence.
- Faible association des équipes pédagogiques à la mise en œuvre des différents projets financés.

### Recommandations

L'établissement se montre dynamique à la fois sur la refonte de son offre de formation et sur sa politique d'accompagnement des lycéens comme en témoignent les différents projets obtenus sur les trois dernières années. Il faudrait néanmoins rester vigilant dans la mise en œuvre de ces projets, bien cibler et prioriser les actions à mener. Il serait important d'associer toute la communauté universitaire lors du déploiement des différentes actions afin d'obtenir l'adhésion à tous les niveaux : services centraux, composantes et équipes pédagogiques.

### Points d'attention

On constate un défaut de pilotage puisque les fiches formations, non certifiées par l'établissement, ne sont souvent remplies que partiellement et sont très peu commentées. C'est, par exemple, le cas pour la licence *Génie civil* qui n'a fourni aucun indicateur et présente un taux de réussite en deçà des autres licences.

Il est apparu dans plusieurs licences professionnelles un taux de poursuite d'études relativement important : LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, LP *Activités juridiques : assistant juridique*, LP *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation* et LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*.

Concernant la LP *Métiers du BTP : bâtiment et construction*, seule la synthèse du parcours *Bois basse consommation et passifs* (BBCP) a été soumise à l'évaluation. La fiche du second parcours *Coordination du BIM* (Building Information Modeling / Management) n'a pas été déposée ce qui pose un réel problème pour évaluer la mention.

Le comité sera donc particulièrement vigilant à ce que des réponses précises soient apportées dans les fiches rédigées pour la présentation de la nouvelle offre de formation du premier cycle de l'ULR.

À la lecture du dossier et suite à la visite, il apparaît un manque de coordination dans l'auto-évaluation des formations. L'établissement a fait le choix de transmettre des fiches de caractérisation pour chaque formation, avec des données certifiées puisqu'émanant des services d'aide au pilotage. D'un autre côté, les indicateurs et les degrés d'avancement demandés par le Hcéres ont été renseignés, parfois partiellement, par les responsables de formation puis transmises sans certification de l'établissement. Il apparaît donc que l'auto-évaluation a été réalisée à deux niveaux différents sans réel échange, ni partage des données. Il conviendrait donc à l'avenir de présenter le processus d'évaluation à tous les niveaux, de définir clairement le rôle de chacun dans la publication et l'analyse des données. L'appropriation des résultats de l'auto-évaluation devrait ensuite servir à faire évoluer l'offre de 1<sup>er</sup> cycle.

## Observations de l'établissement



**Affaire suivie par :**

Jean-Marc Ogier  
+33 (0)5 46 45 87 09  
president.larochelle@univ-lr.fr

**Réf. :**

JMO/2021

La Rochelle, le 19 avril 2021.

Le président de l'Université  
à

HCERES  
Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur du département d'évaluation des  
formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Monsieur le directeur,

Nous vous remercions du travail accompli par vos experts, dans des conditions malheureusement dégradées par les circonstances du moment.

Nous profitons de l'occasion pour vous dire que cette phase d'évaluation n'est malheureusement pas le reflet fidèle de ce qu'aurait pu produire l'établissement dans des conditions plus favorables. En effet, bien que toujours mobilisées au profit d'un service public de qualité, nos équipes ont travaillé dans des conditions très difficiles, croisant confinement et déconfinement, annulations et report d'élections pour la présidence de l'Université (2 annulations) ; la mobilisation des personnels et des équipes pendant toute cette période a bien sûr été lourdement affectée.

Toutefois, le rapport d'évaluation, établi par le comité d'experts dans le cadre de la campagne d'évaluation 2020-2021, met en valeur la dynamique de transformation de la politique de formation de La Rochelle Université en 2016. Il montre les actions engagées en faveur de la réussite des étudiants dans un contexte de massification et de diversification des publics, en faveur de la professionnalisation des étudiants et en faveur de l'innovation pédagogique.

Cependant, le rapport émet un certain nombre de réserves sur lesquelles nous souhaitons apporter des précisions. En effet, compte tenu du caractère décalé de la précédente période de contractualisation (allongement), et du caractère anticipé de cette phase d'évaluation (du fait de l'alignement temporel de tous les établissements de la Nouvelle Aquitaine, cette évaluation ne concerne ainsi que deux années d'activités de l'établissement, faisant suite à une transformation marquante de notre politique de formation), il semble que les experts n'aient pas pris toute la mesure de ces questions temporelles, et des nouveaux dispositifs mis en œuvre, ni de l'engagement de l'établissement dans la mise en œuvre d'une action intégrant l'ensemble des services dans la politique de formation 1<sup>er</sup> cycle.

### **Stratégie et cadrage de l'offre de formation**

De manière générale, la lecture du rapport et le protocole d'évaluation nous ont semblé mettre en évidence que le HCERES ne semble pas avoir mesuré la profondeur de la réforme pour la formation de Licence (regardée sous un angle

« classiquement disciplinaire »), avec l'ouverture de parcours à la carte, interdisciplinaires, permettant de faire face à la diversification des publics : majeure/mineure, mineures métiers, mineures d'excellence, double licence.

De plus, le protocole même d'évaluation en silos du HCERES, cloisonnant la formation et la recherche, ne semble pas avoir intégré le fait que La Rochelle Université a engagé une nouvelle politique pour sa formation, avec une offre de formation à spectre large en Licence, et une démarche de reconcentration de son offre Master, en adéquation avec sa politique de spécialisation scientifique autour du Littoral Urbain Durable Intelligent. Dans une logique de développement de l'esprit critique des étudiants qui seront de plus en plus confrontés à la complexité du monde, le principe fondateur qui anime l'équipe présidentielle est la construction d'une offre qui contribue au développement de la plasticité intellectuelle des étudiants autour de parcours interdisciplinaires, offrant de nouvelles passerelles Licence-Master.

Dans ce contexte, le projet NCU engagé depuis maintenant presque 3 ans a permis l'opérationnalisation de parcours pluridisciplinaires. Depuis 2018, les étudiants se voient offrir une nouvelle offre de formation, totalement revisitée, permettant la construction de parcours à la carte, interdisciplinaire, visant à faire face à la diversification des publics.

Si le rapport reconnaît cette mise en œuvre de la politique de formation transformante engagée par l'établissement (une spécialisation progressive des parcours de licence), il ne semble pas en mesurer l'impact réel. Ainsi, les étudiants de L1 choisissent à hauteur de 20 % une mineure en dehors de leur mention d'origine. On observe un recentrage disciplinaire en L3 pouvant s'expliquer par le projet de candidature sur des masters de spécialité. Les mineures métiers et donc transverses fidélisent davantage les étudiants sur les 3 années de leur licence. L'offre de mineure métier est en augmentation croissante (7 à la rentrée 2021).

Le rapport mentionne un manque de cartographie de l'offre de formation de l'établissement (pourtant présente sur le site internet de l'Université, avec une précision très fine des contenus pédagogiques) et précise que les passerelles DUT, Licences et LP seraient à clarifier. Il faut noter, dans ce contexte que, la réforme du BUT permet de construire aujourd'hui une nouvelle politique d'intégration des LP à une échelle globale, et d'y associer des réflexions sur les passerelles entre les différentes composantes : IUT, composantes ... Là encore, la réforme du BUT étant à peine précisée sur le plan de son opérationnalisation au plan national, il était malheureusement impossible de produire des analyses suffisamment stabilisées.

De plus, sur le point de l'intervention d'acteurs du monde socio-économique dans la formation (et notamment en licence professionnelle), sans doute du fait de l'analyse en silos (et de l'absence d'intégration de la politique globale de l'Université en termes de relation avec le monde socio-économique), le HCERES n'a pas intégré l'existence dans l'équipe présidentielle d'un vice-président « Innovation Développement Socio-économique » et de toute la politique associée, dont une des déclinaisons est le principe de « référents filières », institutionnalisé par l'Université, entrée unique et simplifiée des interactions avec le monde socio-économique. Les conseils de perfectionnement ne sont pas évoqués, alors qu'ils constituent des outils qualitatifs d'interaction continue avec le monde socio-économique. L'établissement a un potentiel humain de 480 Enseignants et Enseignants-Chercheurs et recrute 800 vacataires, illustrant l'intensité des interactions avec les acteurs socio-économiques. Enfin, le HCERES

ne mentionne pas les engagements de l'Université sur les territoires (notamment son schéma local ESRI lié à la loi NOTRE, mais aussi les conventions signées avec les EPCI environnant La Rochelle), illustrant là encore l'ambition de l'Université de tisser des relations avec ses territoires et leur signature socio-économique (cf. LP à Niort, Master à Niort, réflexion sur Rochefort, Campus Connecté à Saintes...).

### **Interaction avec le secondaire**

Comme le souligne le rapport des experts, l'Université remplit sa mission en matière d'interaction avec le secondaire et participe de manière active à des dispositifs d'orientation afin d'assurer le continuum bac-3/bac+3.

Les experts semblent avoir interprété que les actions à destination du secondaire sont réalisées sur la base du volontariat des équipes. Or, elles sont organisées et structurées par le Pôle Orientation Insertion (POI) et un chargé de mission continuum bac-3/bac+3 qui interagissent avec ces équipes, et ces actions donnent lieu à des décharges horaires permettant aux enseignants de s'impliquer. Ainsi, en appui sur ce service POI, dont la taille est très importante relativement à celle de l'Université, illustrant ici le volontarisme de l'Université de tisser des relations durables avec les acteurs du secondaire, l'établissement contribue à la pérennité de ces actions.

Par ailleurs, le HCERES semble ne pas avoir intégré l'intensité de cet engagement de l'Université autour de ces questions, et ne s'est pas approprié la préexistence du projet NCU OpenCurriculum et de tous ses dispositifs, qui proposent des outils politiquement alignés avec l'ambition des « oui-si » : tests de positionnement, premier entretien individualisé, immersion, second entretien... et des parcours de remédiation et/ou de tutorat.

### **L'accompagnement à la réussite des étudiants**

Le rapport met bien en évidence la forte implication de l'établissement dans l'accompagnement des étudiants vers la réussite, la professionnalisation, l'accueil des néo-bacheliers et la reconnaissance de l'engagement étudiant. La réserve émise sur la vie étudiante et l'hybridation n'est cependant pas justifiée. L'établissement est engagé dans un processus global de l'hybridation de ses formations et est lauréat de deux PIA « hybridation » OCAM et Hype13, lui permettant d'engager des démarches volontaristes dans cette direction. Là encore, le caractère très récent de ces projets n'a pas permis de tirer de conclusions suffisamment représentatives. Par ailleurs dans le cadre de son projet NCU, un travail de fond sur le e-learning est engagé. Lié à la démarche d'évaluation en silos, le comité d'experts ne semble pas avoir porté d'attention sur le projet politique de l'Université « SmartCampus », dont l'ambition est précisément de développer l'hybridation des formations (Bureau virtuel, projet Smart Rooms financé par la région, équipements co-modaux liés à la crise COVID, hybridation des mineures métiers et EU-CONEXUS).

Les rapporteurs indiquent que le dispositif oui-si n'est pas généralisé à l'ensemble de l'établissement, mais il concerne aujourd'hui 8 licences sur les 13 proposées par notre université. Pour certaines formations pour lesquelles le dispositif oui-si était remplacé par un dispositif antérieur d'accompagnement, le rapport reconnaît que l'amélioration des taux de réussite aux examens permet d'en tirer un bilan positif.

## **Vie étudiante et de campus**

Sur l'engagement de l'établissement dans la vie culturelle et sportive, le rapport d'évaluation ne semble pas avoir pris la mesure des dispositifs mis en place. L'établissement mène une politique volontariste à destination de la vie culturelle et sportive des étudiants au travers de la MDE et du SUAPSE. La valorisation de la participation de l'étudiant à des activités sportives et culturelle est systématique (EC libres intégrées à la maquette ou bonification). Par ailleurs, de nombreuses actions culturelles engagées à l'échelle de l'Université et de son territoire font que l'établissement est considéré comme un acteur à part entière du territoire Rochelais : Festival des étudiants à l'affiche, repris par de nombreuses universités en France, pass'Culture déployé depuis plus de 15 ans, etc.

Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport, l'utilisation des fonds CVEC est coordonnée par un comité de pilotage de manière totalement transparente et délibérée en CFVU et CA. Les moyens de la CVEC ont été distribués par ce comité, pour servir les enjeux de la vie étudiante et de campus, croisant des financements de jouvence et une culture d'appel à projets décloisonnés au sein de l'Université.

L'équipe présidentielle comprend une vice-présidence culture en charge de la politique de l'Université en termes d'action culturelle (organisation d'évènements et de festivals). L'Université fait par ailleurs partie du réseau Art+Université +Culture dont la présidence a été assurée par La Rochelle Université jusqu'en 2021. Enfin, plus de 3000 étudiants sont inscrits au SUAPSE au travers de plus de quarante activités, illustrant l'intensité des activités sportives proposées aux étudiants.

## **Transformation pédagogique**

Le rapport met en évidence l'implication de l'établissement dans l'accompagnement offert aux enseignants pour le développement de nouvelles modalités pédagogiques. Il est cependant inexact de dire qu'il manque un bilan des actions puisque le service des pédagogies innovantes réalise un bilan annuel présenté à la communauté et valorise les actions et accompagnement à destination des enseignants sur un site dédié : <https://transformons-la-pedagogie.univ-lr.fr/>.

Spécifiant qu'un travail autour de l'approche par compétence est engagé, le rapport sous-évalue la démarche mise en œuvre ; l'auto-évaluation réalisée par l'établissement mentionne bien une structuration par compétences de l'ensemble de l'offre de formation. Pour chaque diplôme, les différentes compétences ont été identifiées à l'échelle de l'EC et déclinées en matrices de compétences.

De plus, le rapport mentionne le défaut d'évaluation par compétences au sein de l'établissement ; or, l'établissement s'est positionné dans une volonté de développer ces approches. Des expérimentations en ce sens ont été menées par les équipes pédagogiques conjointement avec le SPI en utilisant Karuta, comme journal personnel de l'acquisition des compétences de l'étudiant (l'outil souffre encore de problématiques de passage à l'échelle et de déploiements).

Il est regrettable que le rapport mentionne le manque de mise en avant d'une dynamique de pédagogies diversifiées et actives. Ces dernières sont structurellement intégrées à la formation des étudiants. De nombreuses actions sont menées pour diversifier la pédagogie en appui du service des pédagogies

innovantes ; ainsi jusqu'à 300 h d'activités pédagogiques sont proposées en licence sous la forme de TEA (Travaux En Accompagnement) visant à permettre à l'étudiant de travailler via de l'apprentissage par problème ou de la mise en situation.

### **Intégration recherche**

Le HCERES sous-estime dans son rapport l'implication de l'établissement dans les actions de formation par, à et pour la recherche. La Rochelle Université favorise les actions menées par les équipes pédagogiques (de nombreux stages de L3 sont proposées par les laboratoires de recherche, les projets tutorés proposés dans les formations sont très fréquemment adossés à des travaux de recherche des enseignants-chercheurs).

Par ailleurs, les experts HCERES ne semblent pas avoir pris la mesure des engagements du réseau CMI en matière de formation par et pour la recherche (qui concerne 7 départements sur les 13 de Licence), dès la L1, avec le principe de définition d'un référent enseignant-chercheur pour chaque étudiant CMI, et de manière associée des projets souvent liés aux activités de recherche des laboratoires. D'autre part, la culture de la communication scientifique est pleinement intégrée dans la formation avec des exposés proposés aux étudiants de Licence sur la base d'articles scientifiques.

### **Internationalisation**

Là, encore, le rapport HCERES ne relate pas la réalité de l'établissement en termes d'implication dans une stratégie d'internationalisation.

Les mobilités internationales sont organisées avec un système de gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil. Un nombre important de conventions ont été signées avec des universités partenaires et d'offres de mobilité sont proposées aux étudiants pour 91 formations en Europe et 70 formations hors Europe (pour au total 42 pays). Chaque département disciplinaire nomme un référent relations internationales en charge de présenter aux étudiants les mobilités sortantes et de les accompagner dans la construction du contrat pédagogique.

L'établissement, via un appel à projet « pédagogie innovante » a permis de financer des opérations de création de cours en anglais. Des évolutions très significatives sont observées en sciences.

Le rapport d'évaluation ne relate pas réellement l'importance du projet d'université Européenne EU-Conexus. Contrairement à ce qui y est indiqué, les universités partenaires sont parfaitement identifiées et visibles sur le site internet de l'Université. Il n'est pas fait mention des nouvelles mineures qui ont démarré cette année, du Master européen en cours de construction (ouverture en septembre 2021) et des actions à destination de la communauté des étudiants européens (création d'un réseau et d'activités en faveur du pluriculturalisme).

En conclusion, la période d'autoévaluation a coïncidé avec une période extrêmement complexe de fin de mandat présidentiel, avec plusieurs annulations des élections, et une période de concentration sur l'hybridation de la formation

liée à la crise COVID, ne facilitant pas la vie des institutions pour opérer de manière sereine cette démarche.

Lors de la visite, un certain nombre de réponses aux questions posées par le HCERES ont été apportées et il apparaît que ces réponses n'ont pas été pleinement prises en compte dans la constitution du rapport. De plus, le protocole cloisonnant les différents volets d'une politique universitaire n'a pas permis de mettre en lumière la démarche systémique de l'Université dans sa profonde réforme. Les experts n'évoquent d'ailleurs pas du tout les évolutions majeures de la gouvernance de l'Université, totalement revisitées par rapport aux UFR classiques. Il faut par ailleurs reconnaître que la démarche d'évaluation distancielle n'était pas simple pour les experts mandatés par le HCERES.

Il a semblé aux rapporteurs du HCERES que le pilotage de l'offre de formation dans son ensemble est insuffisant. Nous ne partageons pas cette analyse, au regard des outils développés par l'établissement pour piloter son offre. Le protocole mis en place par le HCERES dans cette version « dégradée » de l'évaluation du niveau Licence ne permettait pas de valoriser les actions de l'établissement.

Armelle Prigent

Jean-Marc Ogier

Vice-présidente Formation  
et Vie Universitaire

Président de La Rochelle Université



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)